

mis en ligne le 20 juillet 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13017 DU 19 JUILLET 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

DEMENAGEMENT

3 rue du Guezo

Le 31 juillet 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Pierre-Elliott BECUE 3 rue du Guezo
56260 Larmor-Plage

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, il importe de condamner 2 places de stationnement à hauteur du 8 rue de la source.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le lundi 31 juillet 2023 à partir de 08h00 à 20h00 , il importe de condamner 2 places de stationnement à hauteur du n° 8 rue de la source pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, de plus le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée,

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice WALTON

